



EXPLORATION NQ INC.

(une compagnie d'exploration)

RAPPORT DE GESTION

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2009

Le présent rapport de gestion (le « rapport ») d'Exploration NQ inc. (« NQ » ou la « Société ») est conforme au règlement 51-102A des Autorités canadiennes en valeurs mobilières en matière d'information continue.

Le rapport présente le point de vue de la direction de NQ sur les résultats que la Société a obtenus au cours de l'exercice se terminant le 30 novembre 2009 ainsi que sa situation financière et ses perspectives d'avenir. Les commentaires et analyses qui suivent complètent les états financiers vérifiés pour l'exercice terminé le 30 novembre 2009 sans en faire partie. Ce rapport devrait donc être lu conjointement avec les états financiers vérifiés au 30 novembre 2009 et les notes y afférentes. Les états financiers vérifiés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Les commentaires et analyses fournissent un compte rendu de la performance de la Société pour l'exercice terminé le 30 novembre 2009. Ce compte rendu a été effectué par la direction grâce aux renseignements compilés à la date du rapport.

Toutes les données sont libellées en dollars canadiens à moins d'indication contraire. Des informations supplémentaires sur la Société sont disponibles sur le site Internet de SEDAR : www.sedar.com. Les actions de NQ sont inscrites sur la Bourse de croissance TSX sous le symbole « NQE ».

DATE

Le rapport a été préparé avec l'information disponible en date du 18 mars 2010.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document contient des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la Société liées aux activités futures. Dans la mesure où des déclarations contenues dans ce document contiennent de l'information qui n'est pas de nature historique, ces déclarations sont essentiellement prospectives et souvent identifiées par des mots comme « anticiper », « prévoir », « estimer », « évaluer », « projeter », « planifier » et « croire ». Des énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les véritables résultats diffèrent des résultats prédits ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer une telle disparité, notamment l'instabilité des prix du marché des métaux, les répercussions des fluctuations des cours de change des devises étrangères et des taux d'intérêt, des réserves mal estimées, les risques pour l'environnement (réglementation plus sévère), les situations géologiques imprévues, les conditions défavorables à l'extraction, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales (lois ou politiques), le défaut d'obtenir les permis nécessaires et les approbations des instances gouvernementales, ou tout autre risque lié à l'exploitation et au développement.

Même si la Société croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document. La Société décline toute intention ou obligation en ce qui concerne la mise à jour ou la révision d'un énoncé prospectif quelconque, peu importe si le ou les énoncés concernés doivent être révisés à la lumière de nouveaux renseignements, de nouvelles situations ou de tout autre nouveau facteur à moins d'y être tenus selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.

NATURE DES ACTIVITÉS

NQ est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. La Société est engagée dans l'acquisition de propriétés minières, dans l'exploration et la mise en valeur de ces propriétés. Les activités de NQ sont exercées au Canada.

PERFORMANCE GLOBALE

ACTIVITÉS D'EXPLORATION

Au cours de la période visée par ce rapport, la Société a entrepris des travaux de compilation, d'exploration et forage sur ses propriétés minières. Un budget d'exploration de 413 860 \$ a été investi pour la période se terminant le 30 novembre 2009.

PROPRIÉTÉS

Les propriétés détenues par la Société sont divisées en deux groupes géographiques : 1- Baie-James Sud, acquises de la Société de développement de la Baie-James (« SDBJ »); 2- Baie-James Nord, acquises de Ressources Everton inc. (« Everton »).

Propriétés Baie-James Sud

Le tableau 1 suivant résume le statut des propriétés Baie-James Sud au 30 novembre 2009

PROPRIÉTÉS	INTÉRÊT NQ	INTÉRÊT PARTENAIRE
Gand I	100 %	Aucun
Carheil	100 %	Aucun
Opawica ⁽¹⁾	100 %	Aucun
Rapides-des-Cèdres	12,5 % (non contributif)	Exploration minière H, Blondeau Itée : 87,5 %
Themines N ⁽²⁾	5 % (non contributif)	Minéraux Maudore Itée : 95 %

(1) Kinross Gold Corporation et Inmet Mining Corporation : 1 % droits nets de fonderie
(2) Newmont Mining Corporation : redevance après affinage de 1,5 % et d'un droit de retour de 51 %.

Tableau 1 : Statut des propriétés Baie-James Sud au 30 novembre 2009.

Propriété Carheil : Cu-Zn-Au-Ag

La propriété Carheil est située dans le canton de Brouillan, dans le nord de l'Abitibi, à 5 km au sud-ouest de l'ancienne Mine Selbaie (Rio Algom Limited, production historique de 53 millions de tonnes à une teneur de 0,96 % cuivre, de 1,90 % zinc, de 40,7 g/t d'argent et de 0,58 g/t d'or), dans des unités géologiques similaires sur le flanc sud du pli anticlinal qui passent entre la propriété Carheil et Selbaie.

La propriété Carheil appartient à 100 % à Exploration NQ inc. et regroupe 32 claims contigus qui couvrent une superficie approximative de 5,12 km². La propriété n'est assujettie à aucune redevance.

En février 2009, une campagne de forages de 1 251 mètres, répartis en quatre forages, a été réalisée : trois forages pour investiguer l'indice du coin nord-est de la propriété et un autre, plus au sud pour vérifier le conducteur C-02. Un levé pulse EM a été conduit dans trois des quatre trous.

La campagne de forage hivernale 2008-2009 de NQ a révélé une très importante augmentation, en profondeur, de l'épaisseur des unités rhyolitiques, des bandes de sulfures massifs à semi-massifs et des zones à veinules cuivre-zinc sous l'indice du coin nord-est. De plus, une forte augmentation de l'intensité des altérations géochimiques a été observée dans les trous les plus profonds.

Ces résultats démontraient une très nette amélioration du potentiel de découverte cuprozincifère en profondeur et vers le centre de la propriété.

À l'automne 2009, une campagne de forage a été initiée afin de préciser ce potentiel. À la fin novembre, deux sondages avaient été complétés pour un total de 1 275 mètres forés. Le trou CA-2009-05 a été implanté derrière le CA-2009-04 (meilleur résultat de l'hiver 2008-2009) pour tester les horizons minéralisés entre 400 et 500 mètres de profondeur. Les deux zones de veinules volcanogènes ont été recoupées dans les deux sondages. Elles sont moins larges, mais les veinules sont plus concentrées et devraient donner des teneurs plus élevées que dans le passé. Entre autres, dans le trou CA-2009-05, 2 à 3 % de sphalérite sur 9 mètres de 415 à 424 mètres, 2 à 3 % de chalcopryrite sur un mètre à 518,5 mètres et 10 à 15 % sphalérite et 1 à 2 % chalcopryrite sur un mètre à 534,3 mètres. Dans le trou CA-2009-06 on observe 2 à 3 % sphalérite sur 5 mètres à 533 mètres, et 2 à 3 % de chalcopryrite et 2 à 3 % sphalérite sur un mètre à 560 mètres. Cependant, le plus frappant est la forte intensification de l'altération en chlorite noire et en silice dans le CA-2009-05, et à un moindre degré dans le trou CA-2009-06. Ceci étant accompagné d'un épaississement des unités rhyolitiques avec apparition d'un agglomérat polymictique confirme un environnement à sulfures massifs volcanogènes de plus en plus proximal.

Les sondages se sont poursuivis en décembre et janvier vers l'ouest et aussi plus en profondeur sous le trou CA-2009-05. De plus, une compilation de tout le secteur a été entreprise dans le but d'identifier d'autres cibles de qualité.

Propriété Opawica : Au

La propriété est située à 20 kilomètres à l'est du village de Desmaraisville dans le district minier de Chibougamau. La propriété est située à l'intérieur de l'un des corridors de déformation majeure NE-SO, qui, dans la région, sont hôtes de nombreux indices aurifères et de deux anciens producteurs : la Mine du Lac Shortt, à trois kilomètres au nord, et la Mine Bachelor à 20 kilomètres à l'ouest. La société Ressources Métanor inc. est actuellement à réactiver la Mine Bachelor, son usine de traitement étant déjà en activité. Aucune ressource minérale n'a été calculée sur la propriété Opawica; aucun sondage n'est plus récent que 1983. Les travaux antérieurs, incluant 41 forages, ont délimité une zone aurifère de 350 mètres de longueur jusqu'à une profondeur variant de 100 à 200 mètres. Outre un potentiel haute teneur en profondeur, la propriété possède aussi un potentiel non vérifié basse-teneur gros-tonnage en surface, la zone minéralisée se situant à l'intérieur d'une enveloppe anormale en or d'une largeur supérieure à 40 mètres et spatialement associée à des dykes de type porphyre.

Le tableau suivant montre quelques-uns des meilleurs résultats d'analyses obtenus dans les forages antérieurs :

Sondage	Teneur/longueur
23-11	87,5 g/t d'or sur 1,5 mètres
23-05	23,7 g/t d'or sur 0,75 mètre
Q0-2	2,5 g/t d'or sur 6,1 mètres
23-04	5,1 g/t d'or sur 2,0 mètres
Q0-5	6,9 g/t d'or sur 3,8 mètres
Q0-9	3,6 g/t d'or sur 4,7 mètres

La Société est à réviser toutes les données pertinentes afin de préciser son potentiel à la lumière d'un nouveau modèle géologique pour le secteur. Une brève visite de terrain, effectuée en juin, a confirmé l'environnement géologique, mais a aussi confirmé qu'il sera difficile de faire du décapage sur la zone minéralisée. Il faudra donc passer à la phase de forage sans faire de décapage comme prévu.

Propriété Gand I : Au

La propriété Gand I est située sur le territoire de la Baie-James à environ 25 km au nord-est du village de Desmaraisville dans le district minier de Chibougamau. Elle est constituée de 76 claims contigus, dans les cantons Gand et L'Espérance, qui couvrent une superficie totale de 12,55 km². Elle appartient à 100 % à NQ.

La propriété est adjacente à la propriété de la mine du Lac Shortt, dans un environnement géologique similaire. La mine, qui a produit 2,7 millions de tonnes à 4,65 g/t d'or, est localisée à environ cinq kilomètres à l'ouest. Notre propriété est traversée par deux structures favorables : la Faille du Lac Shortt, hôte de la mine du même nom et la Faille Opawica, hôte, entre autres, du gîte Mariposite immédiatement à l'est de Gand I. Mariposite possède des ressources inférées historiques (Camchib, 1986) de 470 300 T @ 2,75 g/t d'or et de 211 240 tonnes @ 4,11 g/t or en deux zones.

Une visite de terrain durant le mois de juin a permis de confirmer un environnement aurifère favorable avec l'identification de métallogènes importants, soit un horizon très altéré de sédiments de type Témiscamingue dans un environnement structural de type « pull-apart ». Toutes les informations concernant la propriété sont actuellement révisées pour en évaluer son potentiel en fonction du nouveau modèle géologique.

Propriétés Baie-James Nord

Aucun travail n'a été effectué sur les propriétés de la Baie-James Nord durant l'exercice. Aucun travail n'a été effectué sur les propriétés de la Baie-James Nord durant l'exercice. La Société évaluera, au cours du prochain exercice, quelles devraient être les phases subséquentes des travaux d'exploration requis.

Aylmer : Au, Ag, Cu, Zn, Mo

La propriété Aylmer est localisée dans la région de la Baie-James dans le Nord du Québec. Elle consiste en 12 claims contigus désignés sur carte qui couvrent une superficie totale de 6,31 km². La propriété est détenue à 100 % par NQ et est sujette à une redevance de 2 % des produits nets de fonderie.

Aucun travail d'exploration n'a eu lieu au cours de l'exercice.

Candlestick : Au

La propriété Candlestick est située à 35 km au sud de la rivière La Grande sur le territoire de la Baie-James, dans le Nord du Québec. Au cours de la période visée par le rapport, la propriété a été réduite de 20 claims et regroupe maintenant 90 claims désignés sur carte contigus qui couvrent une superficie totale de 46,6 km². NQ détient un intérêt de 100 % dans la propriété qui est sujette à une redevance de 2 % des produits nets de fonderie.

Aucun travail d'exploration n'a eu lieu au cours de l'exercice.

Conviac : Au, Cu, Zn

La propriété Conviac est située sur le territoire de la Baie-James dans la province de Québec, à 22 km au nord de la rivière Eastmain et à environ 275 km au nord de la ville de Chibougamau. Au cours de la période visée par le rapport, 243 claims ont été abandonnés. La propriété consiste maintenant en 198 claims contigus désignés sur carte qui couvrent une superficie totale de 104,1 km². Elle appartient à 100 % à NQ.

La propriété est située à 85 km au sud-est du gisement Éléonore de Goldcorp inc. (ressource indiquée NC 43-101 de 1,83 millions d'onces d'or) et 65 km à l'est du gîte Eau Claire de Ressources Eastmain inc. (ressources indiquées et présumées NC 43-101 de 1 million d'onces d'or).

Aucun travail d'exploration n'a eu lieu au cours de l'exercice.

Duncan : Au, Ag, Cu, Zn

Le projet Duncan est situé sur le territoire de la Baie-James dans la province de Québec, approximativement à 35 km au sud de la municipalité de Radisson. Durant la période visée par le rapport, 141 claims ont été abandonnés. La propriété Duncan totalise maintenant 229 claims désignés sur carte, regroupés en deux blocs couvrant une superficie totale de 116,8 km². Les claims appartiennent à 100 % à NQ et certains de ceux-ci sont soumis à une redevance de 2 % des produits nets d'affinage.

Aucun travail d'exploration n'a eu lieu au cours de l'exercice.

Eastmain Nord : Au, Cu, Zn

La propriété Eastmain Nord est située sur le territoire de la Baie-James dans la province de Québec, approximativement à 250 km au nord de la ville de Chibougamau. Au cours de la période visée par le rapport, NQ a abandonné 387 claims et la propriété consiste maintenant en 131 claims contigus, désignés sur carte, qui couvrent une superficie totale de 69,1 km². NQ détient un intérêt de 100 % dans la propriété, mais une partie est soumise à une redevance de 1 % des produits nets de fonderie.

La propriété est située à 75 km au sud-est du projet Éléonore de Goldcorp inc. (ressource indiquée NC 43-101 de 1,83 millions d'onces d'or) et à 30 km à l'est du gîte Eau Claire de Ressources Eastmain inc. (ressources indiquées et présumées NC 43-101 de 1 M d'onces d'or).

Aucun travail d'exploration ne s'est fait au cours de l'exercice.

Le Moyne : Au

La propriété Le Moyne est localisée sur le territoire de la Baie-James dans la province de Québec à 35 km au sud de la rivière La Grande. Au cours de la période visée par le rapport, la Société a abandonné 58 claims et en a acquis 20 autres plus à l'est. La propriété est maintenant constituée de 40 claims contigus, désignés sur carte, qui couvrent une superficie totale de 20,6 km². Elle est détenue à 100 % par NQ et sujette à une redevance de 2 % des produits nets de fonderie sur la moitié des claims.

Aucun travail d'exploration ne s'est fait au cours de l'exercice.

Morand : U-Th, Au

La propriété Morand est localisée sur le territoire de la Baie-James dans la province de Québec à environ 72 km à l'ouest de la municipalité de Radisson et directement au nord de la rivière La Grande. La propriété est constituée de 177 claims contigus, désignés sur carte, qui couvrent une superficie totale de 89,85 km². Elle appartient à 100 % à NQ et elle est sujette à une redevance de 2 % sur les produits nets de fonderie.

Aucun travail d'exploration ne s'est fait au cours de l'exercice.

Pine Hill : Au

La propriété Pine Hill est localisée au nord du réservoir LG-3 sur le territoire de la Baie-James dans la province de Québec, à environ 135 km à l'est de la municipalité de Radisson. Au cours de la période visée par le rapport, Exploration NQ a abandonné 151 claims. La propriété Pine Hill est maintenant

constituée de 68 claims contigus, désignés sur carte, qui couvrent une superficie de 34,5 km². Elle est détenue à 100 % par NQ et n'est grevée d'aucune redevance.

Aucun travail d'exploration n'a été fait au cours de l'exercice.

Pine Hill Nord : U, Au, Mo

La propriété Pine Hill Nord est localisée sur le territoire de la Baie-James dans la province de Québec, à environ 150 km à l'est de la municipalité de Radisson au nord du réservoir LG-3. La propriété est constituée de 85 claims contigus, désignés sur carte, qui couvrent une superficie totale de 42,9 km². Elle est détenue à 100 % par NQ et 64 claims sont sujets à une redevance de 2 % des produits nets de fonderie.

Aucun travail d'exploration ne s'est fait au cours de l'exercice.

Star Lake : U, Cu, Au

La propriété Star Lake est localisée sur le territoire de la Baie-James dans la province de Québec à 120 km au sud-est du village de Radisson. Au cours de la période visée par le rapport, NQ a abandonné 30 claims et la propriété se compose maintenant de 217 claims contigus, désignés sur carte, qui couvrent une superficie totale de 112,2 km².

Aucun travail d'exploration n'a eu lieu au cours de l'exercice.

Personne responsable de l'information technique

Jacquelin Gauthier ingénieur-géologue, vice-président exploration et une personne qualifiée au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* a rédigé et approuvé le contenu technique du présent rapport de gestion.

Vous pouvez consulter notre site web pour de plus amples renseignements sur toutes nos propriétés www.explorationnq.com.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES ANNUELLES

Les principales informations financières qui suivent sont tirées de nos états financiers vérifiés pour les exercices terminés le 30 novembre :

	Exercice terminé le 30 novembre 2009	Exercice terminé le 30 novembre 2008	Exercice terminé le 30 novembre 2007
en millier de dollars, sauf les données par action			
Total de l'actif	3 489	2 758	1 631
Total du passif	1 302	175	4
Produits	2	21	-
Perte nette	(1 305)	(1 046)	(3)
Perte nette de base et diluée par action	(0,04)	(0,04)	-

Les principales données financières annuelles qui suivent devraient être lues conjointement avec les états financiers vérifiés pour l'exercice se terminant le 30 novembre 2009, lesquels sont disponibles sur le site www.sedar.com.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Il est à prévoir que les résultats d'exploitation trimestriels et annuels seront tributaires, dans un avenir prévisible, de plusieurs facteurs, y compris le calendrier des travaux d'exploration et aussi selon l'importance et l'augmentation des dépenses liées à nos efforts en matière de développement de la Société. En raison de ces variations, NQ croit que les comparaisons d'une période à l'autre de ses résultats d'exploitation ne donnent pas une idée claire et précise du rendement futur de la Société.

Les commentaires qui suivent analysent les résultats d'exploitation pour l'exercice terminé le 30 novembre 2009. Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées des états financiers vérifiés pour l'année indiquée.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	30 novembre	
	2009	2008
Revenus	2 417 \$	21 275 \$
Frais généraux d'administration et salaires	294 728 \$	161 005 \$
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	49 358	34 174 \$
Honoraires professionnels et de consultants	116 962	116 720 \$
Rémunération à base d'actions	192 832	270 745 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	3 204	2 454 \$
Impôts de la partie XII.6	197	19 043 \$
Intérêts sur les débetures	36 243	- \$
Radiation de frais d'exploration reportés et de propriétés minières	25 214	668 300
Perte avant impôts	(716 321) \$	(1 251 166) \$
Impôts sur les bénéfiques et impôts miniers futurs	(588 900)	214 457
Perte nette	(1 305 221) \$	(1 036 709) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	559 154 \$	373 811 \$

Revenus

Les revenus pour l'exercice terminé le 30 novembre 2009 se chiffrent à 2 417 \$ (21 275 \$ en 2008) et représentent des revenus d'intérêts. De par son statut de société d'exploration minière, NQ ne génère aucun revenu régulier de sorte qu'elle doit assurer sa survie par l'émission de capital-actions.

Frais généraux d'administration et salaires

Les frais généraux d'administration et salaires pour l'exercice terminé le 30 novembre 2009 sont composés principalement par des frais de bureau, de déplacements, de représentation, de salaires, renouvellement de claims et par les dépenses encourues pour la location d'un local à Rouyn-Noranda et à Québec.

La variation par rapport à l'exercice précédent est principalement due aux frais de renouvellement de claims totalisant 114 624 \$ pour l'exercice terminé le 30 novembre 2009 (nil en 2008). Au cours de l'année d'acquisition d'une propriété, la Société capitalise le frais de renouvellement de claims. À partir de la seconde année, ces mêmes frais sont mis à la dépense.

Inscription, registrariat et information aux actionnaires

Les frais d'inscription, de registrariat et d'information aux actionnaires pour l'exercice terminé le 30 novembre 2009 sont composés principalement par des dépenses de nature légale et réglementaire afin de se conformer aux exigences des autorités des marchés financiers. Une variation à la hausse des dépenses est occasionnée par la diffusion d'un plus grand nombre de communiqués de presse,

l'embauche d'une firme de relation aux investisseurs ainsi que la tenue de la première assemblée annuelle. On remarque également une diminution des frais d'agent des transferts et d'agent comptable des registres attribuable aux frais initiaux, facturés à la signature au cours de l'exercice précédent.

Honoraires professionnels et de consultants

Les dépenses d'honoraires professionnels et de consultants pour l'exercice terminé le 30 novembre 2009 sont composées principalement par des dépenses de nature légale et comptable, de vérification et de frais de gestion.

Rémunération à base d'actions

La rémunération à base d'actions pour l'exercice terminé le 30 novembre 2009, représente la charge reliée aux options octroyées à des administrateurs, des dirigeants et des consultants. Une charge de rémunération de 192 832 \$ (270 745 \$ en 2008) a donc été attribuée au cours de cet exercice à l'égard des options d'achat d'actions octroyées en utilisant le modèle de Black-Scholes.

Impôts de la partie XII.6

Les impôts de la partie XII.6 représentent des impôts payables sur les dépenses d'exploration engagées après le 28 février 2009. L'encaisse réservée à l'exploration a été dépensée plus rapidement au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2009 réduisant ainsi le montant des impôts de la partie XII.6 devant être versé.

Radiation et vente de frais d'exploration reportés et de propriétés minières

Durant l'exercice terminé le 30 novembre 2009, la Société a procédé à la radiation d'une seule propriété comparativement à huit au cours de l'année financière se terminant le 30 novembre 2008. Une charge de 25 214 \$ (668 300 \$ en 2008) a été constatée dans les résultats.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE

Les commentaires qui suivent permettent d'analyser les résultats d'exploitation de NQ pour le quatrième trimestre se terminant le 30 novembre 2009. Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées de nos états financiers non vérifiés pour la période indiquée.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	30 novembre (3 mois)	
	2009	2008
Revenus	596 \$	3 433 \$
Frais généraux d'administration et salaires	54 728 \$	51 421 \$
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	11 475	5 704
Honoraires professionnels et de consultants	39 055	29 812
Rémunération à base d'actions	(16 600)	8 975
Amortissement des immobilisations corporelles	801	1 028
Impôts de la partie XII.6	-	19 043
Intérêts sur les débetures	20 862	-
Radiation de frais d'exploration reportés et de propriétés minières	29	649 801
Perte avant impôts	(109 754) \$	(762 351) \$
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs	(588 900)	214 457
Perte nette	(698 654) \$	(547 894) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	559 154 \$	373 811 \$

Revenus

Les revenus pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2009 se chiffrent à 596 \$ (3 433 \$ en 2008).

Frais généraux d'administration et salaires

La variation des frais généraux d'administration et salaires pour la période de trois mois terminée le 30 novembre est attribuable au nouveau bureau de Québec et aux frais de renouvellement de claims.

Inscription, registrariat et information aux actionnaires

La variation par rapport à la période précédente est principalement due à l'embauche d'une firme de relation aux investisseurs.

Honoraires professionnels et de consultants

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2009, la hausse des honoraires est en partie attribuable à l'émission d'une débenture convertible.

Rémunération à base d'actions

La rémunération à base d'actions pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2009, représente un ajustement à l'option émise à la firme de relations aux investisseurs qui auraient dû être enregistré par tranche de 25 % par trimestre afin de se conformer aux exigences des autorités des marchés financiers.

Radiation de frais d'exploration reportés et de propriétés minières

Aucune radiation au cours du présent trimestre comparativement à huit propriétés radiées au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2008.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les commentaires qui suivent reflètent les résultats d'exploitation de NQ pour le quatrième trimestre se terminant le 30 novembre 2009. Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées de nos états financiers non vérifiés pour la période indiquée.

en milliers de \$ sauf données par action	30 nov. 2009	31 août 2009	31 mai 2009	28 fév. 2009	30 nov. 2008	31 août 2008	31 mai 2008	28 fév. 2008
Revenus	-	-	-	2	4	6	6	5
Perte nette	699	219	271	116	548	41	411	46
Perte nette de base et diluée par action	0,02 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,00 \$	0,02 \$	0,00 \$	0,02 \$	0,00 \$

SITUATION FINANCIÈRE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La trésorerie et les équivalents de trésorerie au 30 novembre 2009 s'élevaient à 559 154 \$ comparativement à 373 811 \$ au 30 novembre 2008. Il est de l'intention de l'équipe de direction d'assurer l'apport additionnel de financement sous forme d'équité afin de continuer de supporter le développement des propriétés minières actuelles et futures.

La direction estime que, outre sa capacité de continuer à recueillir du financement par l'émission d'actions dans le futur, elle sera capable de maintenir le statut de ses obligations courantes d'exploration et de conserver ses propriétés en bonne condition pour les 12 prochains mois. L'exploration avancée de certaines des propriétés minières nécessitera des ressources financières additionnelles substantielles. Durant l'exercice terminé le 30 novembre 2009 la Société a été capable d'obtenir du financement du public ou par des placements privés. Il n'y a aucune assurance qu'un tel

financement sera disponible lorsque requis, ou sous des conditions qui seront favorables à NQ. La Société peut aussi choisir de procéder à l'exploration et au développement des propriétés minières par l'entremise de coentreprises.

FLUX DE TRÉSORIE

	30 novembre	
	2009	2008
Activités d'exploitation	(330 298) \$	(363 644) \$
Activités d'investissement	(612 481)	(1 242 323)
Activités de financement	1 128 122	1 949 778
	<u>185 343 \$</u>	<u>343 811 \$</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	559 154 \$	373 811 \$

Durant l'exercice terminé le 30 novembre 2009, les fonds utilisés pour les activités d'exploitation ont surtout servi à assurer une bonne gestion et à promouvoir la Société.

Durant l'exercice terminé le 30 novembre 2009, les activités d'investissement ont consisté principalement de la réalisation de travaux d'exploration pour la mise en valeur de la propriété Carheil, Opawica et Gand 1.

Durant l'exercice terminé le 30 novembre 2009, la Société a procédé principalement aux activités de financement suivantes :

En juin 2009, la Société a encaissé 75 000 \$ suite à l'émission de 500 000 actions ordinaires et de 250 000 bons de souscription lors d'un placement privé.

En juillet 2009, la Société a encaissé 200 000 \$ suite à l'émission de 1 000 000 actions accréditatives lors d'un placement privé.

En juillet 2009, la Société a encaissé 50 000 \$ suite à l'émission de 200 000 actions accréditatives et 66 650 actions ordinaires lors d'un placement privé.

En août 2009, la Société a encaissé 400 000 \$ suite à l'émission de 2 000 000 actions ordinaires et de 1 000 000 bons de souscription lors d'un placement privé.

En août 2009, la Société a encaissé 50 000 \$ suite à l'émission de 333 333 actions ordinaires et de 333 333 bons de souscription lors d'un placement privé.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

La Société a signé un contrat d'emploi avec son président. Ce contrat est pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} janvier 2009. La Société s'est engagée à lui verser un salaire annuel de 75 000 \$.

En mars 2009, la Société a signé un contrat d'emploi avec son vice-président, exploration. Ce contrat est d'une durée d'un an et il est renouvelable pour une année supplémentaire à l'échéance. La Société s'est engagée à lui verser un salaire annuel de 50 000 \$.

En avril 2009, la Société a émis une débenture convertible non garantie d'une somme de 200 000 \$ en faveur de la Société de développement de la Baie-James portant intérêt à un taux annuel de 15 %. Jusqu'au 30 avril 2010, le capital de la débenture est convertible au gré du détenteur, en actions ordinaires de la Société à un prix de 0,18 \$ chacune. Il est possible de prolonger la conversion du

capital de la débenture jusqu'au 30 avril 2011, celle-ci serait alors convertible en actions ordinaires de la Société à un prix de 0,20 \$ par action.

En juillet 2009, la Société a signé un bail venant à échéance en mai 2010. Les loyers prévus au cours du prochain exercice s'élèvent à 3 600 \$.

En septembre 2009, la Société a émis deux débentures convertibles non garanties d'une somme totale de 250 000 \$, en faveur du Fonds de solidarité FTQ et de Sidex, société en commandite (Sidex), portant intérêt à un taux annuel de 12 % et a un terme de 36 mois. Le capital de ces débentures est convertible, au gré du détenteur, en actions ordinaires de la Société à un prix de 0,18 \$ chacune.

En mars 2010, la Société a émis un communiqué de presse à l'effet qu'elle émettra, sur approbation de la Bourse, en faveur du Fonds de solidarité FTQ et de Sidex, société en commandite (Sidex), 39 558 actions ordinaires chacune (79 116 actions ordinaires total) au prix de 0,187 \$ par action en paiement des intérêts sur la débenture de 7 397 \$ (Sidex) et 7 397 \$ (Fonds de solidarité FTQ) pour un total de 14 794 \$ et dus le 2 mars 2010. Le paiement des intérêts est exigible selon les débentures émises en vertu de conventions de souscription datées du 3 septembre 2009 selon lesquelles NQ a émis, en faveur du Fonds de solidarité FTQ et de Sidex, une débenture convertible au montant de 125 000 \$ chacune dont les intérêts sont payables semestriellement en argent comptant ou en actions ordinaires du capital-actions de la Société.

REDEVANCES SUR LES PROPRIÉTÉS MINIÈRES

Propriétés Baie-James Nord	Redevances
Aylmer	2 %
Candlestick	2 %
Duncan	2 %
Eastmain Nord	1 %
Gand1	2 %
Le Moyne	2 %
Morand	2 %
Pine Hill Nord	2 %
Propriétés Baie-James Sud	
Gand I	2 %
Opawica	1 %

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS ET OBJECTIFS COMMERCIAUX

Au cours de l'exercice, la Société a encouru des honoraires professionnels de 12 000 \$ (nil en 2008) auprès d'une société contrôlée par le chef des opérations financières de la Société pour ses services rendus à ce titre.

Au cours de l'exercice précédent, la Société a acquis des équipements informatiques pour un total de 5 527 \$ auprès d'une société appartenant au président de la Société.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

Un des administrateurs de NQ est aussi un administrateur de Ressources Everton inc.

ÉVÈNEMENT POSTÉRIEUR À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Il n'y eu aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Présentation des états financiers

Les états financiers sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel que décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Détenus à des fins de transactions

Les actifs financiers détenus à des fins de transactions sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus à des fins de transactions. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les résultats. L'encaisse et l'encaisse réservée à l'exploration sont classées comme actifs détenus à des fins de transactions.

Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs détenus à des fins de transactions. Sauf ce qui est mentionné ci-dessous, les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, au moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans les résultats.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés. Les créiteurs et frais courus et les débetures convertibles sont classées comme autres passifs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transactions liés aux actifs financiers disponibles à la vente et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transactions liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La Société utilise la méthode du taux d'intérêt effectif pour constater le produit ou la charge d'intérêt, ce qui inclut les coûts de transaction, ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 % pour le mobilier de bureau et au taux de 40 % pour le matériel informatique.

Propriétés minières et frais d'exploration reportés

Les coûts reliés à l'acquisition et à l'exploration de propriétés minières sont capitalisés par propriété jusqu'au début de la production commerciale. Si des réserves de minerai économiquement profitables sont développées, les coûts capitalisés de la propriété concernée sont reclassifiés à titre d'actifs miniers et amortis selon la méthode des unités de production. S'il est établi que les coûts capitalisés d'acquisition et d'exploration ne sont pas récupérables selon la durée de vie estimative de la propriété, ou si le projet est abandonné, celui-ci est dévalué à sa valeur nette de réalisation. La direction de la Société revoit régulièrement la valeur comptable des actifs aux fins de dévaluation. La récupération des montants indiqués au titre des propriétés minières et des frais d'exploration reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les claims miniers, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. Les montants inscrits pour les propriétés minières et les frais d'exploration reportés ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

Constatation des revenus

Les revenus d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Actions accréditives

La Société a financé une partie de ses activités d'exploration par le biais d'émission d'actions accréditives. Les actions émises suite à un financement par actions accréditives sont comptabilisées à leur prix de vente. Selon les termes des contrats relatifs aux actions accréditives, les avantages fiscaux des dépenses d'exploration sont renoncés en faveur des investisseurs. La Société comptabilise l'impact fiscal relié aux déductions renoncées à la date où la Société renonce aux déductions en faveur des investisseurs pourvu qu'il y ait une assurance raisonnable que les dépenses seront encourues.

Juste valeur des bons de souscription

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au prorata des justes valeurs en utilisant la méthode Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Encaisse réservée à l'exploration

L'encaisse réservée à l'exploration représente le produit de financement public non dépensé. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer l'encaisse à l'exploration de propriétés minières. Au 30 novembre 2009, la Société avait des fonds à dépenser en frais d'exploration s'élevant à 476 732 \$ (278 458 \$ en 2008).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et les placements temporaires dont la durée est égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux PCGR du Canada, la direction de la Société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les principales estimations incluent la valeur des propriétés minières et des frais d'exploration reportés, le calcul de l'amortissement des immobilisations corporelles ainsi que le calcul de la rémunération à base d'actions. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Perte par action de base et diluée

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice, ce qui représente 28 874 957 actions (23 722 602 en 2008).

La perte par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société impute aux résultats la rémunération à base d'actions offerte à ses employés et aux administrateurs ainsi que les autres paiements à base d'actions offerts aux non-employés. Les opérations avec les employés et les administrateurs sont comptabilisées selon la méthode fondée sur la juste valeur. La juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution est déterminée selon la méthode Black-Scholes d'évaluation du prix des options. La dépense de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des options d'achat d'actions. Les opérations par lesquelles la Société se procure des biens ou des services en consentant des instruments de capitaux propres ou en engageant des passifs au profit d'un non-employé pour un montant qui est fonction du prix de l'action de la Société, doivent être comptabilisées sur la base soit de la juste valeur de la contrepartie reçue, soit de la juste valeur des instruments de capitaux propres, ou des passifs engagés, en retenant la juste valeur dont la mesure est la plus fiable.

Impôts sur les bénéfiques et impôts miniers futurs

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfiques. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts futurs sont constatés pour les incidences fiscales attribuables aux écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existants dans les états financiers et leurs valeurs fiscales correspondantes. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés par application des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts futurs est constatée dans les résultats de l'exercice, qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Normes générales de présentation des états financiers

Conformément aux dispositions transitoires applicables, la Société a appliqué les recommandations du chapitre 1400 « Normes générales de présentation des états financiers », qui exige de la direction qu'elle évalue la capacité de la Société à poursuivre son exploitation sur une période minimum de 12 mois à compter de la date de clôture, sans toutefois s'y limiter. Les nouvelles exigences couvrent seulement les informations à fournir et n'ont pas d'incidence sur les résultats financiers de la Société.

CPN-173 « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers »

En janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'ICCA) a publié le CPN-173, « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers ». Le CPN-173 fournit des directives sur la façon dont la Société doit tenir compte de son propre risque de crédit et de celui de la contrepartie pour déterminer la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés à des fins de présentation et d'information.

CPN-174 « Frais d'exploration minière »

Le 27 mars 2009, l'ICCA a publié l'abrégé CPN-174 « Frais d'exploration minière » afin de fournir des indications supplémentaires aux entreprises d'exploration minière sur les circonstances où il est nécessaire d'effectuer un test de dépréciation. Ce CPN a été appliqué au cours de l'exercice.

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Au cours de l'exercice, la Société a adopté le nouveau chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels ». Le nouveau chapitre stipule qu'au moment de leur identification initiale, les actifs incorporels doivent être comptabilisés comme des actifs seulement s'ils respectent la définition d'un actif incorporel et les critères de constatation. En ce qui concerne l'évaluation ultérieure des actifs incorporels, des écarts d'acquisition et des informations à fournir, le chapitre 3064 reconduit les exigences de l'ancien chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels ». L'adoption de ces recommandations n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations sans contrôle ». Ces nouvelles normes s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2011 ou après cette date. La Société évalue actuellement les exigences de ces nouvelles normes.

Le chapitre 1582 remplace le chapitre 1581 et il établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises. Il constitue l'équivalent canadien de la norme internationale d'information financière IFRS 3, « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe au début du premier exercice annuel ouvert le 1^{er} janvier 2011 ou à une date ultérieure. Pris collectivement, les chapitres 1601 et 1602 remplacent l'ancien chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Il s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Il constitue l'équivalent des dispositions correspondantes de la norme internationale d'information financière IAS 27, « États financiers consolidés et individuels », et s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

Normes internationales d'information financière (IFRS)

L'ICCA planifie la convergence des principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada avec les IFRS sur une période transitoire qui se terminera en 2011. La Société s'attend à ce que cette transition ait une incidence sur les méthodes de comptabilisation, la présentation de l'information financière et les systèmes d'information. Au cours des prochains trimestres, la Société élaborera des plans internes de mise en oeuvre afin de se conformer aux lignes directrices des futures obligations en matière de reddition des comptes.

Autres nouvelles normes

D'autres nouvelles normes ont été publiées, mais elles ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les états financiers de la Société.

ATTESTATION DE L'INFORMATION PRÉSENTÉE DANS LES DOCUMENTS INTERMÉDIAIRES

Le président et le chef des finances ont signé les attestations officielles des documents intermédiaires tel que requis par le règlement 52-109, confirmant ainsi, selon leur évaluation, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information à la fin des périodes visées par les documents intermédiaires.

AUTRES ÉLÉMENTS DE L'ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Les informations financières du tableau suivant sont tirées des états financiers pour chacune des périodes indiquées.

PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS

	30 novembre	
	2009	2008
Solde au début	<u>1 970 331 \$</u>	<u>1 600 000 \$</u>
Ajouter :		
Propriétés minières	45 000	10 000
Analyse	12 859	29 752
Consultant	40 309	21 574
Forage	232 838	-
Coupe de ligne	-	16 108
Claims	-	75 888
Jalonnement	-	4 255
Géologie et géophysique	113 988	909 167
Frais généraux d'exploration	13 866	-
	<u>458 860</u>	<u>1 066 744</u>
Solde avant diminution	<u>2 429 191</u>	<u>2 666 744</u>
Radiation	25 214	668 300
Droit de premier refus	-	28 113
	<u>25 214</u>	<u>696 413</u>
Solde à la fin	<u>2 403 977 \$</u>	<u>1 970 331 \$</u>

COMPOSANTES IMPORTANTES

	30 novembre (3 mois)	
	2009	2008
État des résultats		
Honoraires professionnels et de consultants	39 055 \$	29 812 \$
Radiation de propriétés minières et frais d'exploration reportés	29	649 801
Rémunération à base d'actions	(16 600)	8 975
	30 novembre	
	2009	2008
Bilan		
Encaisse réservée à l'exploration	476 732 \$	278 458 \$
Propriétés minières et frais d'exploration reportés	2 403 977	1 970 331
Débetures convertibles (composante dette et composante capitaux-propres des débetures convertibles)	450 000	-

Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées de nos états financiers vérifiés.

DIVULGATION DES TITRES EN CIRCULATION (au 12 mars 2010)

Actions en circulation : 31 856 225

Options en circulation : 3 445 000

Prix de levée moyen : 0,19 \$

<u>Date d'échéance</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Prix d'exercice</u>
		\$
Juillet 2011	300 000	0,15
Mai 2013	1 125 000	0,25
Octobre 2013	150 000	0,20
Mars 2014	600 000	0,20
Mai 2014	770 000	0,15
Juillet 2014	500 000	0,15
	<u>3 445 000</u>	

Bons de souscription en circulation : 3 172 223

Prix de levée moyen : 0,26 \$

<u>Date d'échéance</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Prix d'exercice</u>
		\$
Août 2010	200 000 ¹	0,20
Août 2010	1 000 000	0,35
Juin 2011	250 000	0,20
Août 2011	333 333	0,20
Septembre 2011	1 388 890	0,24
	<u>3 172 223</u>	

¹ Octroyés aux courtiers

RISQUES ET INCERTITUDES

NQ est sujet à une variété de risques, dont certains sont exposés ci-dessous. Si l'un des risques suivants se matérialise, les activités, les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société pourraient en être grandement affectés défavorablement.

Risques inhérents aux activités d'exploration minière. L'exploration minière implique un haut degré de risques. Seulement quelques propriétés qui sont explorées sont ultimement développées en mines productrices. Actuellement, il n'existe aucun gisement connu de minerai commercial sur les propriétés minières dont la Société possède un intérêt et le programme proposé d'exploration est une recherche exploratoire pour du minerai. Des formations inhabituelles ou imprévues, des feux, des pertes d'énergie, le manque de main-d'œuvre, des inondations, des glissements de terrain et l'incapacité d'obtenir la machinerie, l'équipement ou la main-d'œuvre approprié sont d'autres risques impliqués dans la conduite de programmes d'exploration. La Société, de temps à autre, augmente son expertise interne d'exploration et d'opération avec des conseils de consultants ou autres, lorsque requis. La viabilité commerciale d'un gisement aurifère ou autre dépend de plusieurs facteurs incluant le coût des opérations, la variation de la teneur du minerai et les fluctuations dans le prix du minerai produit.

Titres de propriété. Bien que la Société ait pris des mesures diligentes afin d'obtenir les titres pour les propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier, et qu'au meilleur de sa connaissance, les titres de ces propriétés sont en bonne condition, cela ne constitue pas une garantie de titre. Les propriétés peuvent être assujetties à des ententes précédentes ou transferts non enregistrés, à des revendications territoriales des premières nations ou des gouvernements et au non-respect de dispositions réglementaires.

Permis et licences. Les opérations de la Société peuvent requérir des permis et licences de différentes autorités gouvernementales. Il ne peut y avoir d'assurance que la Société puisse obtenir tous les permis et licences qui peuvent être requis aux fins de l'exploration, du développement et des opérations minières sur ses projets.

Prix des métaux. Même si les programmes d'exploration de la Société sont couronnés de succès, des facteurs hors du contrôle de la Société peuvent affecter la mise en marché des minéraux découverts. Historiquement, les prix des métaux ont fluctué largement et sont affectés par de nombreux facteurs hors du contrôle de la Société, incluant la conjoncture internationale, économique et politique, les anticipations sur l'inflation, les fluctuations de taux de change, les taux d'intérêt, les modèles de consommations globales et régionales, les activités spéculatives et les niveaux de production mondiale. L'effet de ces facteurs ne peut pas être prévu précisément.

Compétition. L'industrie minière est intensément compétitive dans toutes ses phases. La Société est en compétition avec plusieurs compagnies possédant de plus grandes ressources financières et facilitées techniques qu'elle pour l'acquisition d'intérêts miniers aussi bien que pour le recrutement et la rétention de personnel qualifié.

Règlements environnementaux. Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement énoncée de temps à autre par les agences gouvernementales. Les lois environnementales impliquent des restrictions à l'égard de déversements, de l'émission de substances variées produites dans le cadre d'opérations minières, telles que l'infiltration de parcs à résidus qui résulteraient en pollution de l'environnement. Cette législation peut résulter en l'imposition d'amendes et pénalités. De plus, certains types d'opérations nécessitent la soumission et l'autorisation d'avis d'impact environnemental. La réglementation environnementale évolue, ce qui signifie que les standards sont plus stricts et que les pénalités pour non-conformité sont plus rigoureuses. Les approbations environnementales des projets proposés comportent un degré élevé de responsabilité pour les compagnies et les administrateurs, officiers et employés. Le coût de conformité aux changements ou règles gouvernementales ont le potentiel de réduire la rentabilité des opérations. La Société entend pleinement se conformer à toutes les règles environnementales.

Conflits d'intérêts. Certains administrateurs ou administrateurs proposés de la Société sont aussi administrateurs, dirigeants ou actionnaires de d'autres compagnies qui sont aussi engagées dans l'acquisition, le développement et l'exploitation de ressources naturelles. De telles associations peuvent provoquer des conflits d'intérêts de temps en temps. Les administrateurs de la Société sont requis par la loi d'agir honnêtement et en bon père de famille au meilleur intérêt de la Société et de

dévoiler tout intérêt qu'ils pourraient avoir dans tout projet ou opportunité de la Société. Si un conflit d'intérêts survient à une réunion du conseil d'administration, tout administrateur en conflit dévoilera son intérêt et s'abstiendra de voter sur ce point. Pour déterminer si oui ou non, la Société participera dans tout projet ou opportunité, les administrateurs considéreront premièrement le degré de risque auquel la Société s'expose et sa situation financière à ce moment.

Stade de développement. Les propriétés de la Société sont au stade d'exploration et à ce jour, aucune d'entre elles n'a un gisement prouvé de minerai. La Société n'a pas d'historique de revenus ou de retour sur investissement, et dans le futur, il n'y a aucune assurance qu'elle produira des revenus, qu'elle opérera à profit ou qu'elle procurera un retour sur l'investissement.

Conditions de l'industrie. Les opérations d'extraction et de traitement sont sujettes aux règles gouvernementales. Les opérations peuvent être affectées à différents degrés par les règles gouvernementales telles que des restrictions sur la production, des contrôles de prix, des hausses d'impôts, l'expropriation de propriété, des contrôles de pollution ou des changements aux conditions sous lesquelles le minerai peut être extrait, traité ou vendu. La vente du minerai peut être affectée par plusieurs facteurs hors du contrôle de la Société, tels que les règlements gouvernementaux. L'effet de ces facteurs ne peut pas être déterminé précisément.

Risques non assurés. Des risques tels que des conditions géologiques inhabituelles sont impliqués dans l'exploration et le développement de gisements miniers. La Société peut devenir responsable pour la pollution ou autres risques qui ne peuvent pas être assurés ou contre lesquels la Société peut choisir de ne pas s'assurer à cause des fortes primes ou pour d'autres raisons. Le paiement de telles responsabilités pourrait résulter en la perte d'actifs pour la Société ou l'insolvabilité de la Société.

Financement futur. La finalisation de futurs programmes peut requérir l'obtention de financement additionnel, ce qui peut diluer les intérêts des actionnaires actuels.

Employés clés. La direction de la Société repose sur quelques officiers clés et membres du conseil d'administration, dont la perte pourrait avoir un effet nuisible sur ses opérations.

Agence du Revenu du Canada. Aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que l'Agence du Revenu du Canada soit d'accord avec la qualification des dépenses de la Société au titre de dépenses canadiennes d'exploration ou de dépenses canadiennes de développement ou l'admissibilité de telles dépenses au titre de dépenses canadiennes d'exploration sous la Loi de l'impôt du Canada.

STRATÉGIE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La perspective pour l'or demeure positive avec la tendance à la hausse des marchés. Le prix de l'or en dollar canadien continue d'augmenter. La possibilité de financement demeure positive pour tous nos projets et ceci devrait permettre à la Société de poursuivre de façon significative son programme d'exploration au Québec où les opportunités de découverte sont nombreuses.